

JOHANNES BRONKHORST

## Sylvain Lévi et les origines du théâtre indien<sup>\*</sup>

(publié in: *Asiatische Studien / Études Asiatiques* 57(4), 2003, 793-811)

Sylvain Lévi n'a été ni le premier, ni le dernier, à s'intéresser aux origines du théâtre indien. La manière dont il a traité de la question dans sa thèse de doctorat intitulée *Le théâtre indien* (1890) a cependant exercé une influence majeure sur la suite du débat et en a pour une grande part déterminé l'issue.

Considérons le débat dans ses grandes lignes. Sylvain Lévi dédie un chapitre de son ouvrage à la question de l'influence grecque sur le théâtre indien, position soutenue par quelques indianistes avant lui. Après une discussion approfondie, il la rejette. Au sein de l'indianisme, c'est essentiellement la fin du débat. Il y a encore quelques essais d'étayer la thèse d'une influence grecque du côté non-indianiste (Reich, 1903: 694 sq.), mais les indianistes ne se laissent plus convaincre. Renou constate en 1936 (1936/1937: XVI) que la question demeure ouverte. Le même auteur observe en 1953 (Renou, 1953: 261 (§ 1849)) que "la question irritante des rapports avec le drame grec ... paraît en sommeil aujourd'hui, comme tant de problèmes de l'indianisme". Le 'sommeil' de Renou est un euphémisme, car la question est dorénavant présentée comme réglée par la plupart des indianistes. C'est le cas de Sten Konow (1920: 40 sq.), A. Berriedale Keith (1924: 57 sq.), Jan Gonda (1943: 329 sq. [350 sq.]), Indu Shekhar (1960: 54 sq.), et d'autres encore. Renou constate en 1963 (p. XIV) que "la question n'a plus été reprise qu'à de rares intervalles ultérieurement à 1890 (année de parution du *Théâtre indien*, JB) : comme tant d'autres, elle tombe au point mort quand les promoteurs ne sont plus là pour défendre leur thèse." Trois ans plus tard, Paul Thieme (1966) ne trouve même pas nécessaire de mentionner la question d'une éventuelle influence grecque dans un article qui porte pourtant le titre "Les origines du théâtre indien".<sup>1</sup> F. B. J. Kuiper (1979: 110), enfin, n'hésite pas à dire que la vieille idée d'une origine grecque a été définitivement réfutée, sans mentionner toutefois quand et par qui elle aurait été réfutée. La publication de Kuiper est, à ma connaissance, la plus récente qui traite de la question en détail.<sup>2</sup>

<sup>\*</sup> Cette communication était destinée au colloque "Sylvain Lévi (1863-1935) : histoire sociale et érudition orientaliste", tenu à l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, du 8 au 10 octobre 2003; pour des raisons hors de mon contrôle je n'ai pas pu y assister. Des remerciements sont dus à Pascale Hugon pour ses observations critiques.

<sup>1</sup> Il traite de la question dans un autre article — en allemand celui-ci — qui voit le jour la même année ("Das indische Theater"; 1966a).

<sup>2</sup> A signaler pourtant que Bansat-Boudon (1992: 67 sq. ; voir également 1995; 1998) revient sur certaines questions soulevées par Kuiper.

L'analyse des arguments proposés par les indianistes (pour ceux qui ont pris la peine d'en présenter) montre que, au fond, les érudits se renvoient l'ascenseur. Mis à part quelques élaborations et ajouts individuels,<sup>3</sup> toute la structure argumentative censée légitimer la position généralement acceptée aujourd'hui — à savoir : l'hypothèse d'une influence grecque sur l'apparition du théâtre indien peut être écartée — repose sur les raisonnements de Sylvain Lévi dans son *Théâtre indien*.<sup>4</sup> C'est ainsi qu'on a pu dire que les critiques de Sylvain Lévi “constituent dans l'ensemble ... la plus formidable ligne de défense qui ait jamais été dressée contre l'hypothèse de toute influence externe”.<sup>5</sup> Je me propose par conséquent de conduire une nouvelle réflexion sur les arguments de Lévi.

Rappelons que lorsque Sylvain Lévi écrit en 1890 son chapitre traitant de l'influence grecque sur le théâtre indien, il n'est pas le premier à adresser cette question. Sylvain Lévi connaît bien les positions de ses prédécesseurs; il cite en particulier Richard Pischel qui dit :<sup>6</sup> “S'imaginer que le théâtre grec ait exercé une certaine influence sur la formation du théâtre indien, c'est témoigner une égale ignorance du théâtre grec et du théâtre indien.” J'ajoute entre parenthèses que je suis ravi que vous soyez prêts à écouter les réflexions de quelqu'un qui avoue avoir une égale ignorance du théâtre grec et du théâtre indien.

Richard Pischel représente un extrême, son compatriote Ernst Windisch en représente un autre. Windisch publie en 1882 un livre sur l'influence grecque dans le théâtre indien. *Der griechische Einfluss im indischen Drama*,<sup>7</sup> qui se lit, comme le dit Sylvain Lévi, comme un plaidoyer en la faveur d'une telle influence. C'est cet ouvrage que Sylvain Lévi prend comme base de discussion. Il en examine tous les arguments, et les rejette successivement, arrivant par conséquent à une conclusion similaire à celle de Richard Pischel, conclusion basée cette fois sur une argumentation détaillée.

La façon dont Sylvain Lévi arrive à sa conclusion est importante, parce que son contenu en est d'une certaine manière déterminée. La position de Sylvain Lévi dans son *Théâtre indien* est l'antithèse de celle de Ernst Windisch dans son *Der griechische*

<sup>3</sup> Au sujet des prétendues références au théâtre chez les grammairiens anciens, voir Renou, 1963: XV : “Au sujet des grammairiens, S. Lévi avait vu l'essentiel : la mention des *naṭasūtra*'s ou *Ī* Aphorismes sur l'art scénique M chez Pāṇini, celle des *śaṅkhika*'s, mi-acteurs, mi-récitants, chez Patañjali. Il était réservé à l'enquête ultérieure de pousser plus loin l'argument, sans réussir toutefois à lui enlever son caractère hypothétique.”

<sup>4</sup> L'affirmation de M. Christopher Byrski (1974: 14) disant que le livre de A. Gawroński (rédigé en 1916, publié trente ans plus tard) “is the first scholarly refutation of the theory of Greek influence on Indian drama”, ne peut donc être acceptée comme correcte. Je n'ai pas eu accès au livre de Gawroński.

<sup>5</sup> Bernard, 1976: 320.

<sup>6</sup> Traduction française de Pischel, 1875: 19.

<sup>7</sup> Windisch, 1882. Windisch (1920: 400) observe que des propos pareils avaient été énoncés plus tôt par E. Brandes dans une publication (1870) qui lui était resté inconnue. L'opposition à la thèse de Windisch fut immédiate : Schroeder (1887: 598) mentionne celle de H. Jacobi et de R. Pischel lors de sa première présentation, et ajoute ses propres critiques. D'autres en revanche, comme par exemple Vincent A. Smith (1889: 184 sq.), souscrivent à la thèse de Windisch. (Note pourtant que dans son *Oxford History of India* (première édition 1919) Smith a modifié sa position : “it may be said that Greek or Hellenistic influence upon India was slight and superficial, much less in amount than I believed it to be when the subject first attracted me” (Smith, 1958: 159).)

*Einfluss im indischen Drama.* Cependant, Windisch ne s'est pas contenté de dire qu'il y a une influence grecque sur le théâtre indien; il a présenté une thèse *spécifique* qui va au-delà de la thèse *générale* d'après laquelle il y a une influence grecque sur le théâtre indien. Quand Sylvain Lévi critique la position de Ernst Windisch, certains arguments visent la thèse générale, d'autres la thèse spécifique. Les arguments qui montrent que la thèse spécifique est indéfendable ne montrent rien en ce qui concerne la valeur de la thèse générale. Et pourtant, une certaine imprécision s'est dorénavant introduite, non seulement chez Sylvain Lévi, mais également dans les arguments de ses successeurs.

Je dirai quelques mots au sujet de la thèse spécifique de Windisch dans un instant. Regardons d'abord la thèse générale comme l'avait formulée Albrecht Weber. Lévi fait état de cette thèse au début même de son chapitre sur l'influence grecque. Le passage concerné mérite une citation intégrale (1890: 343-344) :

Entre les peuples qui sont entrés en contact avec l'Inde aux temps lointains de son histoire, les Grecs seuls ont une littérature dramatique.<sup>8</sup> Est-ce donc la Grèce qui a donné à l'Inde son théâtre? M. Weber, qui s'est signalé par son opiniâtreté à rechercher les traces de l'influence grecque sur la civilisation brahmanique, a posé hardiment la question dans son admirable *Histoire de la Littérature Indienne*.

Í Le drame indien atteint sa perfection dès les premières oeuvres que nous en connaissons. La plupart des prologues, il est vrai, présentent la pièce en question comme nouvelle par rapport à celles des poètes antérieurs, mais nous n'avons rien conservé d'eux, non plus que des débuts de la poésie dramatique. On peut dès lors se demander si la représentation des drames grecs à la cour des rois grecs en Bactriane, au Penjab et en Guzerat (car la puissance grecque s'est étendue jusqu'à ces régions) n'a point provoqué l'esprit d'imitation des Indiens, et si elle n'a point été ainsi la *cause originelle* (Ursache) du drame indien. Sans doute il n'y a pas de preuves à en fournir, mais du moins les données de l'histoire rendent incontestablement cette hypothèse possible, d'autant que les plus anciens drames indiens ont été composés dans l'ouest de l'Inde. Du reste, il n'y pas de rapport interne entre le théâtre des deux peuples.<sup>9</sup> M

<sup>8</sup> Ceci semble être effectivement le cas. Roger Darrobers écrit, en 1995 (p. 3) : "La formation du théâtre peut sembler relativement tardive en Chine, pays de tradition écrite plurimillénaire : les pièces ne sont pas antérieures au XIIIe siècle, et les plus anciens livrets en notre possession remontent à l'époque mongole (1279-1367). Les premiers dramaturges sont postérieurs de plus d'un millénaire et demi à Sophocle, Eschyle ou Euripide. La Chine antique n'a pas produit un théâtre tragique et mythologique équivalent à celui qui s'est épanoui en Grèce, ni un théâtre satirique et social semblable à celui d'Aristophane à Athènes ou de Plaute et Térence à Rome."

<sup>9</sup> Traduction française de Weber, 1852: 192 : "Aus dem Bisherigen hat sich ergeben, das uns das Drama gleich vollendet und mit seinen besten Stücken entgegentritt : es wird denn auch fast in allen Prologen das betreffende Werk als neu im Gegensatz zu den Stücken der früheren Dichter dargestellt : von diesen aber, also den Anfängen der dramatischen Dichtkunst, ist uns nicht das Geringste erhalten. Es ist sonach die Vermuthung, ob nicht etwa die Aufführung griechischer Dramen an den Höfen der griechischen Könige in Baktrien, im Penjab und in Guzerate (denn so weit hat sich ja eine Zeitlang die griechische Macht erstreckt) die Nachahmungskraft der Inder geweckt habe, und so die Ursache zum indischen Drama geworden sei, zwar vor der Hand nichts direkt zu beweisen, aber die historische Möglichkeit dafür ist wenigstens unläugbar : zumal da die älteren Drama fast alle in dem **Westen** Indiens gehören. Ein **innerer** Zusammenhang mit dem griechischen Drama übrigens findet nicht Statt." La traduction française de Alfred Sadows a (Weber, 1859: 326-27) : "le drame s'est présenté à nous tout achevé et avec ses meilleures pièces : de plus dans presque tous les prologues l'ouvrage en question est montré comme nouveau en opposition avec les pièces des poètes antérieurs : mais de ces dernières pièces, et par conséquent des commencements de l'art dramatique, il ne nous est absolument rien resté. Ainsi l'on ne peut jusqu'à présent prouver par aucun argument direct cette supposition, à savoir que la représentation

Exprimées avec ces réserves, l'hypothèse a paru cependant trop exclusive encore à M. Weber ; il l'a corrigée dans un travail postérieur<sup>10</sup> : il efface l'expression de í cause originelle M, et il y substitue í une certaine influence sur le développement du théâtre indien M.

Lévi cite ce long passage de Albrecht Weber, ainsi que la correction que celui-ci y a ensuite apportée. Contre la thèse générale il présente un seul argument. C'est l'énorme intervalle qui sépare, selon lui, la disparition des Grecs de l'Inde au premier siècle avant l'ère chrétienne et les premières manifestations du théâtre indien dans les chefs-d'oeuvre de Kālidāsa, cinq ou six cents ans plus tard.

Nous connaissons la faiblesse de cet argument, qui a été ébranlé par des découvertes plus récentes. Nous y reviendrons plus tard. Lévi consacre la plus grande partie de son chapitre sur l'influence grecque à la thèse spécifique de Windisch. L'érudit allemand avait envisagé une influence de la nouvelle comédie attique, influence qui procéderait par l'intermédiaire de représentations concrètes, et non par ouï-dire.<sup>11</sup> Lévi cite de Windisch le passage suivant :<sup>12</sup> “C'est elle [à savoir, la nouvelle comédie attique, JB] qui pouvait trouver un écho partout, à Rome aussi bien qu'à Ujjayinī, car elle s'occupe de la vie ordinaire des hommes, et avec son ton local, elle contient bien des choses qui ont trait à l'humanité en général.”

Au bout d'une longue analyse approfondie, Lévi se sent à même de conclure (p. 364) : “Les arguments recueillis à l'appui de l'hypothèse grecque se retournent contre elle” et (p. 365) : “Le raisonnement, comme les faits, dément l'hypothèse de l'influence grecque”. Cette conclusion ne tient pas compte de la différence entre la thèse générale et la thèse spécifique de Windisch. La réfutation de la thèse *spécifique* est présentée comme si elle constituait une réfutation de la thèse *générale*. Mais nous avons vu que Lévi n'a qu'un seul argument contre la thèse générale, argument dont la force a été mise à l'épreuve par des découvertes subséquentes.

Restons encore un moment sur la question de la thèse spécifique. Les deux thèses spécifiques, celle de Windisch et celle de Reich, ont été combattues par des indianistes. Ces derniers ont malheureusement répété l'erreur de Lévi, en considérant

---

de drames grecs à la cour des rois grecs dans la Bactriane, le Penjab et le Guzzerat (car c'est jusque là, comme on le sait, que pendant un temps s'est étendue la puissance grecque) n'a point éveillé l'instinct d'imitation des Indiens, et n'a pas été ainsi la source du drame indien, mais on ne peut en nier du moins la possibilité historique : d'autant plus que les drames anciens appartiennent presque tous à l'ouest de l'Inde. Du reste un lien plus intime avec le drame grec n'existe pas.”

<sup>10</sup> Renvoi à Weber, 1876: 194 n. 2 : “jetzt sage ich also: auf die **Entwicklung** des indischen Drama's einen **gewissen Einfluss** geübt habe”. Cp. Weber, 1890: 24 [920] : “Zwischen den ... einfachen und grotesken Anfängen ... bis zu dér Vollendung, welche das indische Drama bei Kālidāsa ... zeigt, muss eine lange Stufenfolge von Zwischenstadien angenommen werden, und hierbei ist es denn, wo dem etwaigen Einfluss des griechischen Drama's Thür und Thor offen steht.”

<sup>11</sup> Windisch, 1882: 16 [111] : “Griechische **Aufführungen**, nicht blosse Berichte, müssen es gewesen sein, von denen indische Dichter sich beeinflussen liessen.”

<sup>12</sup> Lévi, 1890: 346 ; cité de Windisch, 1882: 16 [111] : “Die neuere attische Komödie konnte aber überall Anklang finden, in Rom wie in Ujjayinī, da sie sich mit dem gewöhnlichen Leben der Menschen beschäftigt, und dieses bei allem Localton doch sehr viel allgemein Menschliches enthält.”

que la réfutation des thèses spécifiques revenait à une réfutation de la thèse générale, et donc de l'influence grecque tout court. C'est ainsi que Paul Regnaud (1898: IX sq.) critique la position de Windisch sans se soucier de la thèse générale. Hermann Oldenberg (1903: 241 sq.) mentionne les thèses de Windisch et de Reich, les caractérise comme peu probables, et semble croire que cela suffit pour exprimer des doutes au sujet d'une influence grecque en général.<sup>13</sup> Moriz Winternitz (1920: 174 sq.), quant à lui, ramène la question de l'influence grecque à une évaluation des mérites de la thèse de Reich, au sujet desquels il n'arrive pas à se décider.<sup>14</sup> Sten Konow (1920: 40-41) n'a pas de tels problèmes ; il refuse les thèses de Windisch et de Reich, sans laisser ouverte la possibilité qu'une thèse plus générale resterait possible. A. B. Keith (1924: 68), après une discussion pourtant équilibrée, affirme que certaines considérations plaident a priori contre l'emprunt. Son choix du mot *emprunt*, en anglais *borrowing*, trahit le fait que son argument est passé, peut-être inconsciemment, de l'idée d'une influence au sens large à celle d'une influence spécifique, à savoir l'emprunt. Jan Gonda caractérise en 1943 (p. 330 [351]) les idées de Windisch et de Reich comme étant dépassées, et semble croire que cette constatation suffit pour écarter la possibilité d'une influence grecque en général. Indu Shekhar (1960: 57) avance comme argument contre la possibilité d'une influence grecque le fait que la littérature dramatique indienne se distingue de manière fondamentale sur plusieurs points. A nouveau, l'absence d'influence grecque dans ces cas spécifiques est censée évincer la possibilité d'une influence grecque en générale.<sup>15</sup> Kuiper, en 1979, ne spécifie même plus par quels arguments la vieille idée d'une origine grecque a été définitivement réfutée, ou même de quelle idée exactement il s'agit. Et pourtant, les arguments qu'on trouve dans la littérature secondaire ne concernent pratiquement que des thèses spécifiques, en premier lieu celles de Windisch et de Reich. La manière dont Kuiper formule son rejet — il dit (Kuiper, 1979: 110) : “The old idea of a Greek origin and that of the Greek-Roman pantomime being the source of the (North-)Indian drama have definitely been refuted” — trahit que lui aussi a confondu la thèse spécifique de Reich avec la thèse générale d'une influence grecque “tout court”.

Il est possible que Sylvain Lévi ait été conscient du fait que son traitement de la problématique avait laissé la thèse générale presque indemne. En effet, dans une étude

<sup>13</sup> Oldenberg, 1903: 242-43 : “Dass diese Hypothese direkt widerlegt werden kann, glaube ich nicht ; wie ein Beweis aussehen sollte, der die Unmöglichkeit derartiger Zusammenhänge dartäte, wird sich schwer vorstellen lassen. Aber ich halte doch dafür, dass nicht nur kein wirklicher Beweis für jene Theorie erbracht ist, sondern dass wir auch Grund haben, sie eher unwahrscheinlich als wahrscheinlich zu finden.”

<sup>14</sup> D'après La Vallée-Poussin (1930: 300), “Winternitz a raison de penser que H. Reich dans son *Der Mimus* (1903) signale des faits fort intéressants”. La Vallée-Poussin (p. 298) cite pourtant également des remarques de E. Senart “qu'il faut retenir et méditer”, des remarques qui admettent d'un côté la présence en Inde d'usages “qui forment un premier embryon de création dramatique”, mais qui soulèvent en même temps la question suivante : “Ne serait-ce pas à une impulsion venue du dehors qu'elle devrait l'idée de son drame littéraire?”

<sup>15</sup> C'est cette même vision qui fait dire à Lyne Bansat-Boudon (1992: 11) : “All those features prove original enough to make the hypothesis of a Greek influence unacceptable.”

où il suggère que le théâtre sanscrit a dû se constituer sous les auspices des Kṣatrapas de l'Inde occidentale, il insère la réflexion suivante (1902: 124) : “Si le théâtre sanscrit est né à la cour des Kṣatrapas, la théorie de l'influence grecque semble gagner en vraisemblance. Le pays des Kṣatrapas était sans doute le plus hellénisé de l'Inde, puisqu'il était le marché le plus important du commerce hellénistique.”<sup>16</sup> Cette réflexion aurait dû ouvrir la voie à une résurrection de la thèse générale. Au contraire, Lévi la rejette à nouveau sur la base d'une thèse spécifique, disant : “Rien ne donne à croire cependant que l'influence des Grecs ait pu s'étendre jusqu'à la littérature : les caractères grecs tracés sur les monnaies des Kṣatrapas résistent encore aux essais d'interprétation, et semblent prouver que l'hellénisation restait très superficielle.” Autrement dit, la thèse générale d'une influence grecque sur le théâtre sanscrit est liée de manière indissociable, dans l'esprit de Sylvain Lévi, à une thèse spécifique voulant qu'une telle influence ne soit pas possible sans un degré d'hellénisation avancé, présupposant que des érudits indiens se soient familiarisés avec la littérature grecque.

Soit dit en passant que Sylvain Lévi reprend cependant la thèse de l'influence grecque, non pas cette fois en connexion avec le théâtre sanscrit, mais pour expliquer l'apparition du Mahāyāna au sein du bouddhisme. Ce que dit Lévi en 1911 (Introduction, p. 17 sq.) au sujet des influences étrangères sur le Grand Véhicule — le rôle des souillures et du nettoyage chez le penseur bouddhiste Asaṅga serait un reflet du manichéisme ; la doctrine des dharmas, caractéristique de l'école d'Asaṅga, évoquerait nécessairement le souvenir des Intelligibles enseignés par les néoplatoniciens à partir du troisième siècle ; etc. — ne joue plus guère de rôle dans les réflexions des bouddhisants d'aujourd'hui.<sup>17</sup> Mais ces spéculations, même infructueuses, montrent clairement que Lévi n'écartait pas par principe l'idée d'une possible influence grecque sur l'Inde.

Reprenons notre thème principal. L'histoire de l'indianisme depuis les années quatre-vingt du dix-neuvième siècle est parsemée de discussions de thèses spécifiques concernant une influence grecque sur le théâtre indien, qui ont fait oublier qu'un autre indianiste, et pas le moindre, avait, déjà bien avant Windisch, formulé la thèse générale d'une influence grecque sur le théâtre indien sous une forme que la mêlée subséquente a complètement obscurcie. Il s'agit bien évidemment de Albrecht Weber, et nous avons déjà vu que Sylvain Lévi connaissait bien sa position. Il cite un long passage de Weber, que nous avons déjà vu, mais il ne le commente pas. Il cite la réaction impétueuse de Richard Pischel que nous avons également déjà entendue, selon laquelle la thèse de l'influence grecque sur le théâtre indien ne peut reposer que sur l'ignorance de ces deux traditions théâtrales, pour tout de suite passer aux propos de Ernst Windisch. Tous les

<sup>16</sup> Cette remarque ne devrait pas nous faire oublier que la culture de l'empire Kushana trahit, elle aussi, beaucoup d'inspiration grecque ; voir Holt, 1999: 136 sq.

<sup>17</sup> Exception : Vassiliades, 2000: 70.

indianistes après lui ont fait de même, et les idées de Albrecht Weber ont été perdues de vue.

Et pourtant, le seul argument que Sylvain Lévi aurait pu utiliser contre Weber était le grand intervalle censé séparer les premières pièces de théâtre sanscrites de la présence des Grecs. Lévi lui-même, comme nous l'avons vu, avait supprimé cet argument en 1902 en proposant que le théâtre sanscrit eût commencé avec les Kṣatrapas de l'ouest. Les découvertes subséquentes de fragments de drames bouddhiques des tout premiers siècles de notre ère (Lüders, 1911), et des soi-disant drames de Bhāsa<sup>18</sup> (Gaṇapati Sāstrī, 1912), ainsi que la datation du noyau du Nāṭyaśāstra de Bharata aux environs du premier siècle de notre ère (p. ex., Feistel, 1969: 136 sq.), enlèvent à cet argument tout fondement qui pourrait lui rester.

Il y a plus. Le Nāṭyaśāstra de Bharata nous présente le théâtre comme quelque chose qui trouve sa place — premièrement ou même exclusivement — à la cour d'un roi.<sup>19</sup> Il n'y a donc rien d'étonnant ou d'invraisemblable à la supposition que cette tradition de la cour de certains rois continue la tradition d'une autre cour, ou s'en inspire. Cette supposition gagne en vraisemblance à la lumière du fait que les textes orthodoxes du brahmanisme s'expriment de façon réprobatrice au sujet de tout ce qui touche à la danse, au chant et à la musique.<sup>20</sup> En ce qui concerne le caractère typiquement indien du théâtre sanscrit, on peut se rappeler les mots de La Vallée-Poussin (1930: 242) : “Il y a bien des siècles qu'Albirouni écrivait : ¡ Dites quelque chose à un Hindou : il vous répétera demain votre leçon en indien et vous n'y reconnaîtrez pas grand chose. M Rien n'a été emprunté par l'Inde qui n'ait été vite hindouisé.”

Nous savons que les Grecs du nord-ouest de l'Inde cultivaient le théâtre grec. Les fouilles d'Ai Khanoum ont mis à jour un amphithéâtre de grande taille, avec des places pour quelques 6'000 spectateurs. Il n'est pas surprenant que le responsable de ces fouilles, Paul Bernard (1976: 314 sq.), tienne à signaler que le temps a modifié sensiblement les données du problème de l'éventuelle influence grecque sur le théâtre indien (p. 320). Cet appel de Bernard est, pour autant que je sache, resté sans réponse de la part de la communauté indianiste.

Il est vrai que toutes les pièces de théâtre indiennes que nous avons à notre disposition, de même que l'ancien traité de Bharata, sont complètement indiens. Plusieurs théories ont donc été proposées qui mettent en évidence les liens du théâtre classique avec des éléments de l'Inde antérieure, souvent védique, et il n'existe aucune raison de les abandonner toutes en faveur d'une origine exclusivement grecque. Il

<sup>18</sup> La “controverse inépuisable” (voir Renou, 1963: XVIII n. 29) qui s'est instaurée au sujet des pièces attribuées à cet auteur ne touche pas notre propos, d'autant moins que Sylvain considérait leur authenticité incontestable (Lévi, 1914: II).

<sup>19</sup> Voir Kuiper, 1979: 114.

<sup>20</sup> Horsch, 1966: 324 sq.

convient cependant de garder à l'esprit qu'une influence n'est pas forcément un emprunt exact. Paul Bernard, dans l'article déjà mentionné, nous rappelle qu'une influence peut prendre plusieurs formes. Il écrit (Bernard, 1976: 321-22) :

Si une influence de cette sorte s'est jamais produite, elle aurait pu s'exercer de trois façons différentes, selon l'intensité plus ou moins grande qu'on lui suppose : soit par des emprunts délibérés : c'est la thèse de l'imitation directe soutenue par Windisch et par Reich ; soit que la Grèce n'ait fait que donner l'impulsion au génie propre de l'Inde, lui transmettant simplement l'idée du genre théâtral : c'est la thèse de la cause originelle, de l'í Ursache M, avancée par Weber ; soit enfin que la présence d'un théâtre grec en Asie centrale et dans l'Inde du Nord-Ouest ait favorisé et accéléré, à la manière d'un catalyseur, l'élaboration déjà en cours du théâtre indien dont les origines devraient, dans ces conditions, être considérées comme purement nationales.

La critique s'est concentrée, depuis Sylvain Lévi, sur la première possibilité, dont on sait maintenant qu'elle est insoutenable.<sup>21</sup> Les options deux et trois, par contre, ne mettent aucunement en péril les recherches concernant les racines indiennes du théâtre sanscrit ; elles n'ont pas été touchées par la critique.

Outre l'absence d'arguments contre une influence grecque sur le théâtre sanscrit, on peut également concevoir des facteurs qui plaident en sa faveur. L'influence grecque se manifeste sans contestation dans d'autres domaines de la culture indienne, comme l'astronomie, et l'art plastique. Dans le cas de l'astronomie cette influence a pris la forme d'emprunts au niveau du contenu.<sup>22</sup> Cela veut dire que ce n'est pas l'idée d'astronomie en tant que telle qui est entrée dans la pensée indienne à partir du monde hellénistique ; en fait, il existait une astronomie en Inde déjà bien avant les contacts avec le monde hellénique ou hellénistique.<sup>23</sup> Ce sont plutôt des conceptions spécifiques — constituant pour ainsi dire le contenu de l'astronomie hellénistique — qui ont été empruntées par l'astronomie indienne.<sup>24</sup> Des emprunts de contenus ne sont pourtant pas la seule forme sous laquelle une influence peut avoir lieu. Il est tout à fait concevable que l'idée d'un genre passe d'une culture à une autre sans que son contenu, c'est-à-dire des conceptions spécifiques, l'accompagnent. Il est possible que la tradition de débat

<sup>21</sup> Je ne connais qu'une exception contemporaine. Chr. Lindtner (2002: 199), dans un compte-rendu des *Kleine Schriften* de Windisch, fait la remarque suivante : "Very important still is the long paper on the Greek influence on the Indian drama ..., with which I concur ..." Cp. également Simson, 2002: 308: "Es lohnt sich jedenfalls, Windischs Gründe genau zu studieren, bevor man sich eventuell der ablehnenden Haltung Pischels, v. Schroeders, Lévy's (*sic*) und anderer anschliesst."

<sup>22</sup> Voir, p. ex., Pingree, 1971; 1993.

<sup>23</sup> D'après Falk (2002), il n'existait pourtant pas d'ères chronologiques en Inde; celles-ci furent introduites par les Grecs de Bactriane, ou sous leur influence.

<sup>24</sup> Ce fait est, curieusement, utilisé comme argument contre une influence grecque sur le théâtre par S. K. De (Dasgupta & De, 1947: 652) : "Against the possibility of any foreign influence we may say that it is remarkable that in Indian drama as we find it the characters are peculiarly of Indian national type. When Indian astronomy and Indian sculpture let themselves to be influenced by Greek ideas the matter can be detected very easily. But in the development of the Indian drama we find essentially the Indian spirit and Indian life. As it now stands, the development of Indian drama seems to be quite independent of Greek influence."

critique qui suit les rois hellénistiques où qu'ils s'installent soit à la base du développement de la philosophie systématique indienne.<sup>25</sup> Dans ce cas-ci, une idée générale, voire une simple coutume, serait entrée dans la culture indienne à partir des Grecs du nord-ouest, sans qu'aucune idée spécifique de la philosophie grecque n'ait jamais été repérée dans les traditions de pensée indiennes. Le débat critique étant une affaire relativement publique, il a pu exercer une influence même parmi ceux qui n'en connaissaient pas, ou n'en comprenaient pas le contenu. La situation en ce qui concerne le théâtre a pu être pareille. La construction à Aï Khanoum, qui avait une capacité d'au moins 6'000 personnes (Bernard, 1978: 432), n'a pas pu cacher aux visiteurs de l'époque le goût des Grecs pour ce type d'amusement. Il semble peu probable que les colons grecs situés plus vers l'est, plus proche du centre de la culture indienne, aient mieux réussi à cacher cet aspect de leur vie culturelle.<sup>26</sup> A cela s'ajoute que les Kṣatrapas occidentaux, qui d'après Sylvain Lévi sont les dirigeants les plus hellénisés de l'Inde, ont très bien pu être sensibles au genre théâtral, originalement grec, sans que personne dans leur entourage ne puisse lire le grec ou ne sache même qu'il existe une littérature théâtrale grecque.<sup>27</sup>

Comment expliquer que, depuis Sylvain Lévi, durant plus d'un siècle, les indianistes n'aient pas été conscients de la faille logique dans leurs arguments?<sup>28</sup> Ils ont l'un après l'autre réitéré la conclusion que la thèse générale d'une influence grecque sur le théâtre indien doit être réfutée, alors qu'ils n'ont critiqué qu'une ou plusieurs thèses spécifiques. Ce sont des non-indianistes — comme Paul Bernard, ou avant lui W. W. Tarn<sup>29</sup> — qui ont signalé cette erreur. Les indianistes eux-mêmes n'étaient-ils donc pas capables de le discerner?

<sup>25</sup> Bronkhorst, 2001.

<sup>26</sup> Sur l'élément hellénistique dans la vieille ville de Taxila (scr. Takṣaśilā), voir Karttunen, 1990.

<sup>27</sup> Les remarques suivantes de Jean Filliozat (1947: 244, § 463) sont intéressantes dans ce contexte : “le Nord-Ouest était une des régions où le sanskrit était le plus cultivé ..., ce qui le destinait à être adopté comme langue littéraire et scientifique. C'était aussi la région des invasions et par conséquent des idées antitraditionnelles, donc la région où l'on pouvait avoir le moins de scrupules à le profaner. ... Les satrapes d'Ujjayini semblent avoir contribué tout spécialement à achever de dégager le sanskrit de l'usage strictement brahmanique ... Il est probable que les souverains étrangers ont consacré la vogue du sanskrit littéraire plutôt qu'ils ne l'ont suscitée.”

<sup>28</sup> L'honnêteté m'oblige à signaler quelques exceptions partielles : Keith, 1924: 68 (“We cannot assuredly deny the possibility of Greek influence, in the sense that Weber admitted the probability”); Horsch, 1966: 340 (“das indische Theater [ist] vom mimisch-formellen wie vom inhaltlichen Standpunkt autochthon ..., was eine sekundäre Beeinflussung in Einzelheiten nicht ausschliesst”); Thieme, 1966a: 50-51 (“Wenn also das Mitspielen griechischer Vorbilder bei der Entwicklung des indischen ‘Mimus’ vorläufig nicht sicher nachweisbar ist, so muss doch andererseits zugegeben werden, dass es sich auch nicht ausschliessen lässt”).

<sup>29</sup> Cp. Tarn, 1951: 381-82 : “The days when it could be suggested that the classical Sanscrit drama of the Gupta period was in any sense derived from the Greek drama are long past; no one now doubts that the Indian drama was a native growth precisely as the Greek drama was, though it may be matter of debate whether its origin was religious or secular, and what part was played by different elements. But the much-canvassed question of whether, during its formative period, it underwent any or what Greek influence is another matter.” Tarn se montre peut-être trop généreux vis-à-vis des indianistes en ne retenant que la troisième option de Bernard, sans prendre en considération la deuxième.

On peut, à leur décharge, faire remarquer que les indianistes concentraient leurs recherches le plus souvent sur d'autres explications possibles de l'émergence du théâtre sanscrit. Certains d'entre eux ont ajouté, de manière explicite, que si la parution du théâtre sanscrit permet une explication sur la base d'éléments se trouvant dans la culture antérieure de l'Inde elle-même, le recours à des éléments extérieurs ne se justifie pas.<sup>30</sup> Une fois de plus, la force logique de cette assertion n'est pas évidente. Si l'on sait qu'un théâtre littéraire existait, *sur sol indien*, à l'époque précédant le théâtre sanscrit, on a du mal à comprendre pourquoi ce fait devrait être écarté comme étant 'extérieur' et ne pourrait pas jouer de rôle dans l'explication de l'émergence du théâtre littéraire sanscrit.

Plusieurs théories ont été élaborées dans le but d'identifier les origines indigènes du théâtre sanscrit. Inévitablement, beaucoup de chercheurs ont voulu trouver ces origines dans la littérature védique. Sylvain Lévi lui-même, dans son *Théâtre indien*, va dans cette direction en ré-interprétant une observation de Hermann Oldenberg au sujet de certains hymnes dialogués du Ṛgveda. On y trouverait, d'après Lévi, une sorte de spectacle dramatique (p. 307). Cette suggestion a ensuite été élaborée et commentée par des indianistes plus récents, mais n'est pas restée sans opposition. D'autres indianistes cherchent les origines du théâtre sanscrit plutôt dans les couches populaires de l'Inde ancienne, ou éventuellement dans une combinaison d'éléments védiques et populaires.<sup>31</sup>

Dans tout cela une chose est sûre: tant d'années de recherche n'ont pas produit l'ombre d'un consensus. Pour citer encore une fois Louis Renou (1963: XII-XIII) : "On n'a que l'embarras du choix, fait qui commande ... la prudence".<sup>32</sup> On a l'impression que le débat s'est aujourd'hui plus ou moins éteint, par épuisement, sans qu'aucun résultat définitif n'ait été obtenu.

Cela nous ramène à la question de savoir pourquoi les indianistes ont été presque unanimes à rejeter, ou éviter, la thèse d'une influence grecque. On ne peut que spéculer à ce sujet. A une époque où l'on s'efforce de catégoriser les différentes cultures, la possibilité même de l'influence d'une culture sur une autre — spécialement si l'influence semble émaner de la culture grecque, avec laquelle l'Occident a tendance à s'identifier — évoque des réactions négatives. De surcroît, beaucoup d'indianistes ont tendance à défendre, voire proclamer, l'originalité de la culture qu'ils étudient.

<sup>30</sup> P. ex. Thieme, 1966a: 51: "Nach Lage der Dinge muss die Last des Beweises bei denen ruhen, die griechischen Einfluss behaupten."

<sup>31</sup> Pour un aperçu et une discussion de quelques positions, voir Horsch, 1966: 307-357. Renou (1963: XII) commente : "Éclairer l'évolution préhistorique du théâtre sanscrit par le folklore peut amener des comparaisons intéressantes : l'inconvénient est que l'originalité d'un art savant se trouve diluée dans l'anonymat des structures élémentaires. Le fait sanscrit, ici comme ailleurs, est d'abord un fait singulier." Malamoud (1998) s'interroge "non sur les traits védique du théâtre mais sur la présence d'éléments spectaculaires, et, plus précisément, d'éléments dramatiques dans le rituel védique" (p. 27).

<sup>32</sup> Ailleurs dans la même publication Renou (1963: XVII) estime qu'il faut décidément renoncer à la préhistoire du théâtre.

Sylvain Lévi n'avait pas cette tendance. En 1890, l'année même qui voit la parution de son *Théâtre indien*, il publie un article intitulé “Abel Bergaigne et l'indianisme”. Il s'y prononce de la manière suivante sur l'influence occidentale sur l'Inde (1890a: 11) : “La vanité de l'Inde essaye en vain de dissimuler ses emprunts : l'astronomie porte la marque irréfragable des Grecs ; la littérature et la religion laissent soupçonner une action profonde, mais difficile à préciser.”<sup>33</sup> Nous avons déjà vu que Lévi évoque sans hésitation, en 1902, l'influence grecque pour expliquer certains développements dans le Mahāyāna, là où peu de spécialistes après lui ont ressenti la nécessité d'une telle hypothèse. Dix ans plus tard, il a tous les éléments entre les mains pour réévaluer son rejet initial d'une influence grecque sur le théâtre. Malheureusement nous ne savons qu'approximativement quelles conclusions il en a tirées. Dans une brève préface écrite en 1914, il fait référence aux nouvelles découvertes et dit (p. V) : “Le problème souvent discuté des rapports entre le théâtre grec et le théâtre indien se pose ... sous un aspect nouveau, maintenant que nous trouvons le drame sanscrit fixé dans son cadre définitif longtemps avant Kālidāsa.” Il n'en dit pas plus à cette occasion. En revanche, dans un cours qu'il donne en 1919-1920 mais qui ne sera publié qu'après sa mort (1938: 80 sq.), il fait certaines affirmations qui portent à réfléchir: il y mentionne le problème d'une influence grecque sur l'Inde, ainsi que celui d'une influence indienne sur la Grèce, et observe que, “puisque'il s'est trouvé dans l'Inde même un roi grec pour adhérer au bouddhisme, puisque'il s'est trouvé dans l'Inde même un ambassadeur grec pour adhérer au bhāgavātisme, puisque'il a existé dans l'Inde même des interprètes officiels de chancellerie en possession d'un vocabulaire gréco-indien fixe et consacré, il est bien permis de se demander, comme l'ont fait de bons esprits et des savants éprouvés, si ... le théâtre indien ne [doit] pas [sa] naissance à des modèles grecs ...”. Il continue : “La discussion du problème nous entraînerait bien loin, je m'y suis mêlé autrefois avec la fougue de la jeunesse. Dans les deux camps, on a peut-être manqué de mesure ; les uns ont trop affirmé, les autres trop nié.” Quelques lignes plus loin il s'explique, en disant : “l'Inde a pu avoir, même dès l'époque védique, des cérémonies, des rites, des fêtes où l'art dramatique avait une part, avec des acteurs chargés d'un rôle divin, héroïque, comique, avec des dialogues, des gestes, des danses, sans arriver jamais par elle-même à en dégager le drame, c'est à dire le développement dans un cadre régulier d'une action suivie, découpée dans un nombre fixe de portions en équilibre.” Ces citations montrent que Lévi à cette époque ne soutint plus aussi rigide-ment qu'avant sa réfutation initiale d'une influence grecque sur le théâtre indien.

---

<sup>33</sup> Il continue (1890a: 11) : “En retour, la philosophie et la religion de l'Occident reçoivent manifestement l'empreinte des doctrines orientales. Plotin, Porphyre, l'école des néoplatoniciens reflètent la métaphysique de Kapila et de Patañjali ; Manès et les gnostiques introduisent dans le christianisme l'esprit du brahmanisme et du bouddhisme, tandis qu'une colonie de Nestoriens apporte l'Évangile à l'Inde.”

Louis Renou nous apprend (1936: XVI) que Lévi, vers la fin de sa vie, semblait disposé à accepter une seconde édition du *Théâtre indien*, seconde édition qui n'a pas vu le jour de son vivant. D'après Renou, Lévi y aurait annexé une étude sur les drames attribués à Bhāsa, retrouvés en 1910, et une seconde peut-être, sur les fragments du théâtre bouddhique exhumés en 1911 par von Le Coq et publiés par Heinz Lüders. Renou ne parle pas d'une réflexion renouvelée sur l'influence grecque, et nous ne possédons aucun indice clair permettant de croire que Sylvain Lévi y ait songé. Il est pourtant séduisant, et probablement correcte, de penser que Lévi a bien vu que son seul argument contre la thèse de Albrecht Weber avait été complètement annihilé par les nouvelles découvertes, et que, sous la forme qu'y avait donnée Weber, la thèse d'une influence grecque sur le théâtre sanscrit attend toujours une critique sérieuse.

#### Bibliographie :

- Bansat-Boudon, Lyne (1992): *Poétique du théâtre indien: Lectures du Nāṭyaśāstra*. Paris. (Publications de l'École française d'Extrême-Orient, vol. 169.)
- Bansat-Boudon, Lyne (1995): "Rite et scène dans l'Inde ancienne: l'enseignement du Nāṭyaśāstra." *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, Section des sciences religieuses*, 103, 123-126.
- Bansat-Boudon, Lyne (1998): "Le rite, le théâtre et l'ordre du monde: lectures du Nāṭyaśāstra (1996-1998)." *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, Section des sciences religieuses*, 106, 165-171.
- Baston, Albert (tr.)(1914): *Vāsavadattā, Drame en six actes de Bhāsa*. Avec une préface de M. Sylvain Lévi. Paris: Ernest Leroux.
- Bernard, Paul (1976): "Campagne de fouilles 1975 à Ai Khanoum (Afghanistan)." *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres* 1976, 287-322.
- Bernard, Paul (1978): "Campagne de fouilles 1976-1977 à Ai Khanoum (Afghanistan)." *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 1978, 421-463.
- Bronkhorst, Johannes (1999): *Why is there philosophy in India?* Amsterdam: Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences. 1999. (Sixth Gonda lecture, held on 13 November 1998 on the premises of the Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences.)
- Bronkhorst, Johannes (2001): "Pourquoi la philosophie existe-t-elle en Inde?" *La rationalité en Asie / Rationality in Asia. Études de Lettres* 2001, 3, pp. 7-48. (traduction française de Bronkhorst, 1999, amélioré)
- Byrski, M. Christopher (1974): *Concept of Ancient Indian Theatre*. New Delhi: Munshiram Manoharlal.
- Darrobers, Roger (1995): *Le théâtre chinois*. Paris: Presses Universitaires de France. (Que sais-je? 2980)
- Dasgupta, S. N., and S. K. De (1947): *A History of Sanskrit Literature, Classical Period*, Vol. I. Calcutta: University of Calcutta.
- Feistel, Hartmut-Orwin (1969): *Das Vorspiel auf dem Theater. Ein Beitrag zur Frühgeschichte des klassischen indischen Schauspiels*. Dissertation zur Erlangung des Doktorgrades der Philosophischen Fakultät der Eberhard-Karls-Universität zu Tübingen.
- Filliozat, Jean (1947): "L'histoire (des origines au VIIIe s.)." in: *L'Inde Classique: Manuel des études indiennes*. Par Louis Renou et Jean Filliozat. Tome I. Paris: École Française d'Extrême-Orient. Réimpression 1985. Pp. 120-269.
- Gaṇapati Sāstrī, T. (1912): *The Svapnavāsavadatta of Bhāsa*. Trivandrum. (Bhāsa's Works No. 1; Trivandrum Sanskrit Series, 15.)

- Gonda, J. (1943): "Zur Frage nach dem Ursprung und Wesen des indischen Dramas." *Acta Orientalia* 19, 329-453. Reprint: Gonda, 1975: 350-474.
- Gonda, J. (1975): *Selected Studies*, volume IV: History of Ancient Indian Religion. Leiden: E. J. Brill.
- Grosset, Joanny (1898): *Bhāratīya-nāṭya-ṣāstram. Traité de Bharata sur le théâtre*. Texte sanscrit. Tome premier. Paris: Ernest Leroux; Lyon: A. Rey. (Annales de l'Université de Lyon, fasc. XL.)
- Holt, Frank L. (1999): *Thundering Zeus. The making of Hellenistic Bactria*. Berkeley etc.: University of California Press.
- Horsch, Paul (1966): *Die vedische Gāthā- und Śloka-Literatur*. Bern. Pp. 341-343.
- Karttunen, K. (1990): "Taxila: Indian city and a stronghold of Hellenism." *Arctos, Acta Philologica Fennica* 24, 85-96.
- Keith, A. Berriedale (1924): *The Sanskrit Drama in its Origin, Development, Theory & Practice*. London etc.: Oxford University Press.
- Konow, Sten (1920): *Das indische Drama*. Berlin und Leipzig: Walter de Gruyter. (Grundriss der Indo-Arischen Philologie und Altertumskunde, Bd. II, Heft 2d.)
- Kuiper, F. B. J. (1979): *Varuna and Vidūṣaka. On the origin of the Sanskrit drama*. Amsterdam etc.: North-Holland Publishing Co. (Verhandelingen der Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, Afd. Letterkunde, Nieuwe Reeks, deel 100.)
- La Vallée-Poussin, Louis de (1930): *L'Inde aux temps des Mauryas et des barbares, Grecs, Scythes, Parthes et Yue-tchi*. Paris: E. de Boccard. (Histoire du monde, 6.)
- Lévi, Sylvain (1890): *Le théâtre indien*. Paris: Émile Bouillon.
- Lévi, Sylvain (1890a): "Abel Bergaigne et l'indianisme." *Revue bleue* 45, 261-268. Réimpression: *Mémorial Sylvain Lévi*. Paris: Paul Hartmann. 1937. Pp. 1-15.
- Lévi, Sylvain (1902): "Sur quelques termes employés dans les inscriptions des Kṣatrapas." *Journal Asiatique*, neuvième série, 19, 95-125.
- Lévi, Sylvain (1911): *Asaṅga: Mahāyāna-sūtrālamkāra. Exposé de la doctrine du Grand Véhicule selon le système Yogācāra*. Édité et traduit. Tome II: Traduction — introduction — index. Paris: Honoré Champion.
- Lévi, Sylvain (1914): Préface à Baston, 1914.
- Lévi, Sylvain (1938): *L'Inde civilisatrice: aperçu historique*. Paris: Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve.
- Lindtner, Chr. (2002): Compte-rendu de Windisch, 2001. *Buddhist Studies Review* 19(2), 197-200.
- Lüders, Heinz (1911): *Bruchstücke buddhistischer Dramen*. Berlin. = Lüders, 1979: 1-112.
- Lüders, Heinz (1979): *Kleinere Sanskrittexte* Heft I: Bruchstücke buddhistischer Dramen. Kleinere Sanskrittexte Heft II: Bruchstücke der Kalpanāmaṇḍitikā des Kumāralāta. Wiesbaden: Franz Steiner. (Monographien zur indischen Archäologie, Kunst und Philologie, Bd. 1.)
- Malamoud, Charles (1998): "Rite, simulacre, théâtre. Observations sur les éléments dramatiques dans le culte solennel védique." *Puruṣārtha*, 20: *Théâtres indiens*. Études réunies par L. Bansat-Boudon. Paris: Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. Pp. 25-43.
- Oldenberg, Hermann (1903): *Die Literatur des alten Indien*. Stuttgart und Heidelberg: J. G. Cotta.
- Pingree, David (1971): "On the Greek origin of the Indian planetary model employing a double epicycle." *Journal for the History of Astronomy* 2, 80-85.
- Pingree, David (1993): "Āryabhata, the Paitāmahasiddhānta, and Greek astronomy." *Studies in History of Medicine and Science*, new series 12(1-2), 69-79.
- Regnaud, Paul (1898): Préface à Grosset, 1898.
- Reich, Hermann (1903): *Der Mimus*. Berlin: Weidmannsche Buchhandlung.
- Renou, Louis (1936): "Sylvain Lévi et son oeuvre scientifique." *Journal Asiatique* 228, 1-19. Réimpression: *Mémorial Sylvain Lévi*. Paris: Paul Hartmann. 1937. Pp. XI-LI.

- Renou, Louis (1953): "La littérature sanskrite." in: *L'Inde Classique: Manuel des études indiennes*. Par Louis Renou et Jean Filliozat. Tome II. Paris: École Française d'Extrême-Orient. Réimpression 1985. Pp. 195-297.
- Renou, Louis (1963): "La recherche sur le théâtre indien depuis 1890." = Sylvain Lévi, *Le théâtre indien*, 2e tirage, Collège de France, Paris 1963 (distributeur exclusif: Librairie Honoré Champion, Paris), p. IX-XXXII.
- Schroeder, Leopold v. (1887): *Indiens Literatur und Cultur in historischer Entwicklung*. Leipzig: H. Haessel.
- Shekhar, Indu (1960): *Sanskrit Drama: Its Origin and Decline*. Leiden: E. J. Brill.
- Simson, Georg von (2002): Compte-rendu de Windisch, 2001. *Acta Orientalia* 63, 307-308.
- Smith, Vincent A. (1889): "Graeco-Roman influence on the civilization of ancient India." *Journal of the Asiatic Society of Bengal* 58(1), 107-198.
- Smith, Vincent A. (1958): *The Oxford History of India*. Third edition edited by Percival Spear. Oxford. Clarendon Press.
- Tarn, W. W. (1951): *The Greeks in Bactria and India*. 2nd ed. (1st 1938). Reprint: Ares Publishers, Chicago.
- Thieme, Paul (1966): "Les origines du théâtre indien." *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix* 41, 269-289.
- Thieme, Paul (1966a): "Das indische Theater." *Fernöstliches Theater*. Hrsg. Heinz Kindermann. Stuttgart: Alfred Kröner. Pp. 21-120.
- Vassiliades, Demetrios Th. (2000): *The Greeks in India. A survey in philosophical understanding*. New Delhi: Munshiram Manoharlal.
- Weber, Albrecht (1852): *Akademische Vorlesungen über indische Literaturgeschichte*. Berlin: Ferd. Dümmler's Verlagsbuchhandlung.
- Weber, Albrecht (1859): *Histoire de la littérature indienne*. Traduit de l'allemand par Alfred Soudou. Paris: A. Durand.
- Weber, Albrecht (1876): "Die Recensionen der ħakuntalā." *Indische Studien* 14, 161-311.
- Weber, Albrecht (1890): *Die Griechen in Indien*. Berlin. (Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Sitzung der philosophisch-historischen Classe vom 17. Juli 1890.)
- Windisch, Ernst (1882): *Der griechische Einfluss im indischen Drama*. Berlin. = Windisch, 2001, 98-201.
- Windisch, Ernst (1917, 1920, 1921): *Geschichte der Sanskrit Philologie und Indischen Altertumskunde*. I., II. Teil sowie nachgelassene Kapitel des III. Teils. Um ein Namen- und Sachverzeichnis zum III. Teil erweiterter, ansonsten unveränderter Nachdruck der Ausgabe von 1917, 1920 und 1921. Berlin - New York: Walter de Gruyter. 1992.
- Windisch, Ernst (2001): *Kleine Schriften*. Hrsg. Karin Steiner und Jörg Gengnadel. Stuttgart: Franz Steiner. (Glasenapp-Stiftung, Bd. 41.)
- Winternitz, Moriz (1920): *Geschichte der indischen Litteratur*, Band 3: Die Kunstdichtung, die wissenschaftliche Literatur, neuindische Literatur. Réimpression: K. F. Koehler, Stuttgart, 1968.